

# NON À LA « MATERNITÉ D'EXPLOITATION » !

Dans un contexte où les droits des femmes semblent à nouveau contestés, en particulier en ce qui concerne la libre disposition de leur corps, quel est le regard des féministes sur la GPA ?

Propos recueillis par Yves Martens (CSCE)

**V**alérie Lootvoet est directrice de l'Université des Femmes qui se veut un laboratoire de recherche, d'enseignement et de réflexions féministes sur la condition des femmes. L'association a organisé début 2016 une journée d'études sur la question de la GPA. (1)

**Ensemble ! : On sait l'importance des mots pour dire l'état du monde. Que pensez-vous de l'expression « Gestation pour autrui » ?**

**Valérie Lootvoet :** Cette expression ne devrait pas exister puisque cette pratique ne devrait pas exister. Mais c'est vrai qu'elle est révélatrice, le mot « gestation » réduit les femmes à leur pur rôle biologique, à leur état de « nature », voire carrément à une dimension animale. La femme serait nature et l'homme culture. On veut nier la maternité. Dès lors, parler de « maternité de substitution » serait moins inadéquat. Ou, moins mauvais encore, disons carrément qu'il s'agit bien de « maternité d'exploitation » ! Le mot « autrui » n'est pas non plus correct eu égard aux rapports de forces en présence.

**Aucune femme n'a pour projet de vie de faire une gestation pour autrui !**

**Le fait que, pour être mère porteuse, il faut déjà avoir eu un ou plusieurs enfants, n'est-ce pas une garantie que, comme une maternité préexiste, il sera moins difficile de se séparer de cet enfant-là ?**

On voudrait nous faire croire que cette « règle » serait soi-disant en faveur des femmes, or elle correspond surtout à l'imaginaire sexiste de la « bonne poule pondeuse ». Penser qu'on puisse plus facilement porter un enfant et s'en séparer parce qu'on en a déjà eu, c'est méconnaître les réalités physiques et psychiques d'une grossesse. Toute grossesse est singulière ! Il est ahurissant que même des médecins fassent comme s'ils l'ignoraient.

**Les féministes revendiquent la liberté des femmes de disposer de leur corps. Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas user de cette liberté pour une gestation altruiste ?**

La liberté de son corps, c'est être libre de faire ce qu'on

veut ET qui soit à son propre bénéfice. Dans la GPA, il n'y a rien qui soit à son propre bénéfice. Ce n'est pas comparable. En outre, on fait comme si le corps était extérieur à la personne. Ce n'est pas vrai ! « Je suis mon corps et mon corps est moi. » J'ai le droit de ne pas me faire imposer une grossesse et j'ai le droit qu'on ne me l'impose pas ni qu'on tente de le faire. D'un point de vue féministe, aucune femme n'a pour projet de vie de faire une gestation pour autrui.

**La démarche est présentée comme altruiste mais aussi bien sûr comme volontaire !**

Sauf que c'est faire fi des pressions, individuelles ou collectives, d'autant plus difficiles à supporter quand la personne est fragilisée. Si on développait la GPA, on aurait vite fait de reprocher leur « égoïsme » aux femmes qui refuseraient cet « altruisme ». J'ai l'impression qu'on fait comme si on n'était pas dans une société où la misogynie est ancrée socialement et où non seulement jouent les rapports sociaux de sexe mais aussi les rapports de classes, entre riches et plus démunis, entre ceux qui « savent » ou pas. On voit aussi très bien que les rapports « ethniques » jouent aussi. On le constate à l'international - mais il y a fort à craindre que ce serait fort semblable si on développait la GPA chez nous. Il y a une sorte de néocolonialisme qui vise le ventre des femmes.

**La comparaison qui est faite avec l'IVG, c'est non seulement la liberté de disposer de son corps mais aussi d'éviter les avortements clandestins qui sont catastrophiques. Dans le même esprit, ne vaut-il pas mieux éviter les GPA « bricolées » ?**

Un avortement, clandestin ou pas, c'est quand on est dos au mur, qu'on en est réduite à cette solution, qu'on n'a plus le choix. La comparaison n'a pas de sens ! On ne parle d'ailleurs pas de la même chose. L'IVG n'existe que s'il n'y a pas de projet d'enfant. Car une grossesse est relationnelle, ce n'est pas juste une question mécanique. Dépénaliser l'avortement, c'est cesser de condamner les femmes pour un acte qui les concerne, et leur éviter au maximum les risques médicaux en faisant en sorte que l'IVG se fasse dans de bonnes conditions. Il s'agit donc d'aller dans un sens favorable à la santé des femmes. Encadrer légalement la GPA reviendrait au contraire à favoriser une pratique qui n'est pas anodine pour leur santé !

**Le suivi de la grossesse, c'est tout de même quelque chose qui est médicalement bien maîtrisé, non ?**

Même si le risque est très bien maîtrisé, la mortalité (maternelle et infantile) existe encore. Chaque grossesse transforme le corps. Ce n'est pas un processus anodin. Des soucis de santé peuvent en découler, comme des problèmes de thyroïde ou d'incontinence. Les thromboses ne sont pas rares non plus. Et, dans tous les cas, il est faux de croire que les effets de la grossesse se limitent à la période de « gestation ». Porter un enfant, ce n'est pas juste une parenthèse de neuf mois, cela peut avoir des effets psychologiques et physiques à vie pour une femme.

**Il est question d'indemniser ces coûts !**

Non, pas d'indemniser, mais de « prendre en charge ». Donc de rembourser les frais directement exposés et prouvés, pas d'indemniser par rapport à l'ensemble des conséquences de cet « altruisme ».

**D'autant qu'il n'y a pas que les questions de santé. Que pensez-vous de la dimension socioéconomique de la question ?**

Les femmes sont déjà freinées dans leur carrière par leurs propres enfants. Est-ce que les commanditaires vont compenser les répercussions en matière de salaire et de pension ? Evidemment non. Donc on sait pertinemment que ce ne sont pas des femmes qui ont une carrière qui vont jouer les mères porteuses. Dès lors ce seront des femmes en décrochage du marché de l'emploi, et que cette période ne va faire que précariser davantage. Ou, comme on en a vu des exemples aussi dans d'autres pays occidentaux, des femmes au foyer, et/ou très religieuses, qui font ça dans une idéalisation de la maternité qui est tout sauf émancipatrice.

**Autoriser une version altruiste, n'est-ce pas protéger les femmes des dérives commerciales constatées dans d'autres pays ?**

Non, on en a eu la preuve en Grande-Bretagne qui a autorisé la GPA soi-disant altruiste. On voit que la GPA finit toujours par s'inscrire au cœur d'un marché, par exemple via un système de compensation sous formes de cadeaux (qui peuvent parfois être d'importance : promesse d'emploi, d'achat d'une voiture, voire d'un appartement). C'est impossible à réguler. Une loi ne pourra pas éviter ces dérives. Cela crée aussi un appel d'air vers les mères porteuses étrangères, les « locales » étant en nombre insuffisant pour répondre à la demande. D'où un risque de récupération par des filières de traite des êtres humains. Une loi sert à encadrer le social, à régir les rapports en société, à faire qu'une société soit vivable, pas à encadrer des cas isolés. Une loi d'encadrement de la GPA aurait pour principal effet de la légitimer, de favoriser la demande et donc de développer le marché qu'on prétend vouloir éviter ! Dès lors mieux vaut ne pas légiférer ou alors ne le faire que pour interdire la pratique.

**Ne peut-on comprendre la souffrance de ceux qui**



*Valérie Lootvoet, lors d'une matinée d'échanges sur les nouvelles formes de parentalité : « Il ne peut y avoir de droit à l'enfant. »*

## **Pourquoi ne sont-ils pas altruistes en faisant le deuil de leur désir plutôt que d'imposer la production d'un enfant à une femme ?**

**veulent des enfants et ne peuvent en avoir par eux-mêmes, quelles qu'en soient les raisons ?**

Bien sûr. Mais pourquoi leur souffrance devrait-elle se résoudre en exploitant le corps des femmes ? Soyons claire : il ne peut en aucun cas y avoir de « droit positif à l'enfant ». En effet, s'il y a un droit positif, il faut un débiteur et ce débiteur, c'est le corps des femmes. Il faut quand même vraiment détester les femmes à un point extraordinaire pour vouloir leur imposer ça ! Pourquoi ces « parents d'intention » ne font-ils pas leur deuil de l'aspect biologique du rôle parental, si ce rôle est tellement important pour eux ? Pourquoi ne sont-ils pas altruistes en faisant leur deuil plutôt que d'imposer la production d'un enfant à une femme ? Il y a quantité d'autres possibilités de s'occuper d'enfants ! Les institutions qui ont besoin de familles d'accueil pleurent pour en avoir.

**Le problème serait la recherche du lien biologique à tout prix avec l'enfant ?**

Je pense en effet que la volonté de transmettre un capital génétique prend une place énorme dans ce « projet parental ». Et donc c'est moins une question de parentalité que de patriarcat. Il y a une sorte de retour au vase conjugal : on met le sperme dans la femme et l'enfant est cuit comme dans un four. Cela correspond à une vision anthropologique ancestrale dans laquelle la femme est réduite à un réceptacle. Ce n'est aucunement une piste d'émancipation pour les femmes. □

(1) Une partie des actes de cette journée ainsi que d'autres articles sur la même thématique ont été publiés par l'Université des Femmes dans *Chronique féministe* n°117, Mères porteuses et GPA, p. 30, Janvier/Juin 2016